

le trait d'union

La vie de l'Association
de la Maison des Enfants de Trélon



Janvier 2017 - n° 18

Édito



2015 et 2016 furent des années difficiles, dures, qui ont marqué la vie de notre Maison, qui nous ont secoués, attristés mais aussi soudés : tous ensemble, nous avons maintenu le cap.

En juin 2016, après plusieurs années de rapprochement de travail de préparation, l'association Alter Egaux qui devait devenir notre partenaire, abandonnait son projet de fusion. Notre conseil d'administration en a pris acte le 27 octobre.

L'année 2016 fut également pour notre association une année de réduction importante des moyens qui nous sont alloués, ce qui a automatiquement nécessité une réorganisation de notre fonctionnement. Dans un contexte financier qu'on n'imaginait pas aussi difficile, dès 2015, nous avons anticipé ; nous vous avons demandé de gros efforts afin d'optimiser nos moyens et réorienter notre offre de service. Nos compétences sont unanimement reconnues ; on nous demande aujourd'hui d'être compétents et compétitifs, on nous demande de faire mieux avec moins de moyens.

Depuis mai 2016, nous avons un nouveau directeur qui rapidement a évalué nos ressources, nos faiblesses ; il a œuvré pour améliorer les synergies entre les services et les pôles, pour concrétiser les réflexions et décisions de nos nouvelles commissions transport, lingerie créées au sein du conseil d'administration. Notre très important patrimoine immobilier (plus de 22000 m² de surface utilisée, 91 bâtiments) est désormais sous un contrôle étroit grâce à la mise en place d'une commission patrimoine et grands travaux. Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, je ne puis que saluer le travail incessant de monsieur Brice Amand pour aller chercher toutes les économies possibles dans notre fonctionnement, avec l'ensemble de nos fournisseurs, de nos prestataires.

Vous tous avez bien répondu présents : un immense merci.

Grâce aux efforts de chacun et en s'imposant une profonde réorganisation qui est en marche, l'association rejointe par des dizaines de nouveaux membres s'est donné les moyens de ne procéder à aucun licenciement et sa situation financière est bonne ! La qualité de l'accueil de nos usagers et l'emploi demeurent au centre de nos préoccupations quotidiennes.

A toutes et à tous, à vos familles, je vous présente au nom du conseil d'administration de la Maison des Enfants, mes vœux les plus sincères d'heureuse année 2017.

LE PRÉSIDENT
BERNARD COLLIN



Le travail des commissions

En septembre 2015, à la demande du président de l'association, des commissions ont été constituées et ont travaillé sur deux secteurs prioritaires pour Bernard Collin : les transports et la blanchisserie.

Dirigée par un administrateur délégué, Xavier Adolphe, le premier groupe de travail constitué des membres du bureau, du comité de direction, des directrices de pôle et de Jean-Jacques Divry ont d'abord inventorié tous les véhicules mais aussi le matériel roulant de tous les établissements de la Maison des Enfants.

Cet inventaire très complet comprenant les marques, les puissances, la date d'acquisition et de mise en circulation, l'état, l'attribution, les conditions d'achat (en location ou en leasing) a fait l'objet d'une analyse pointue. Puis, service par service, a été dressée et actualisée la liste des besoins réels, des doublettes ou des manques éventuels, des coûts, des utilisations, des anomalies et des corrections à envisager. Le parc automobile mais aussi celui des engins agricoles motorisés ou non, du plus puissant au plus petit (tracteurs, remorques... jusqu'aux tondeuses) est maintenant répertorié. Ce qui ne servait plus a été vendu, le matériel trop ancien a été remplacé. La situation administrative de chaque véhicule ou engin a été examinée, les documents dupliqués et le calendrier des contrôles établi. Nous avons maintenant une photographie en temps réel de la flotte associative. Dès son arrivée, Monsieur Amand a pris connaissance des données et y a œuvré à son tour en renégociant les contrats d'achat ou de location du parc automobile réalisant une économie substantielle. Le Président n'a pas caché sa satisfaction au vu de l'étude réalisée.

La commission blanchisserie constituée des mêmes membres que la précédente a été créée au vu des nombreuses et coûteuses pannes répétitives des machines à laver ou à sécher, de la vétusté du matériel de repassage, du prix de revient trop élevé du linge lavé, de l'obligatoire nécessité de mettre le local et l'activité aux normes actuelles. La calandreuse d'antan a vécu... à terme, le linge sale, sera introduit et stocké dans une salle spécifique et poursuivra sa progression en avant. Les zones seront bien séparées. La gestion de ce groupe de réflexion m'est revenue et nous avons examiné le tonnage du linge plat lavé (draps, serviettes, nappes...) et celui des vêtements des résidents principalement du pôle enfance famille, des internes du pôle médico-social enfance et des centres d'habitat du pôle médico-social adulte. Rapidement, il s'est avéré que la vétusté des installations, du matériel était un frein à la rentabilité et ne permettait pas de rationaliser les postes de travail.

Il fallait rénover l'installation. Pour nous informer sur cette modernisation, la mettre aux normes et en conformité, nous sommes allés visiter la blanchisserie du Val de Sambre des Papillons Blancs de Maubeuge (AVS). Pour diminuer les coûts, dans un premier temps, nous avons décidé d'externaliser le linge plat de l'hôtel des Verriers en le confiant aux AVS, d'envisager des travaux. Mais nous étions tous d'accord : il n'était pas question de faire laver le linge personnel des résidents à l'extérieur, cela nous revenait. Monsieur Amand nous a rejoint et avec lui, nous avons visité la blanchisserie de l'EH-PAD de Wignehies plus proche de nos besoins, qui fonctionne très bien. Des devis ont été examinés, des reclassements de personnes avec leur accord ont été effectués, des machines modernes commandées et installées pour certaines. L'équipe des ouvriers de la Maison est à l'œuvre pour nous réaliser un beau local fonctionnel tenant compte des obligations ergonomiques du travail et des nécessités écologiques actuelles. Cet examen nous a permis de connaître nos besoins, de diminuer les coûts, de continuer à entretenir le linge en améliorant les conditions de travail. Ce travail, en résonance avec les propos tenus lors de notre cérémonie des vœux du 19/01 est à l'image du cap que nous nous sommes fixés, rationaliser, moderniser tout en préservant l'emploi. La commission patrimoine (cf. dernière page), nouvellement créée fera l'objet ultérieurement d'un article spécifique dans le trait d'Union.

Françoise Mamé,
Vice-Présidente



Transports



Lingerie



Patrimoine



RÉUSSIR ENSEMBLE !

Sans vouloir reprendre in extenso les propos tenus lors de notre cérémonie des vœux à laquelle vous avez participé nombreux (ce dont je vous remercie), chacun d'entre nous a désormais bien compris que le contexte dans lequel nous allons ces prochaines années être amené à travailler, a considérablement évolué.

Les nostalgiques nous diront « c'était mieux avant », dans cette forme d'idéalisation du passé ou notre mémoire sélective a gommé les aspérités d'une période qui, à y bien regarder, n'était pas forcément plus facile.

Les pragmatiques (dont je vous avoue faire partie) répondrons que désormais ce qui nous intéresse est devant nous. Autrement dit, notre challenge consiste, dans une période économique difficile et contrainte, à nous donner les clefs d'une réorganisation profonde qui permettra à notre association d'intégrer cette nouvelle donne.

C'est alors pour moi également l'occasion, comme le souligne le titre de ce « billet d'humeur », d'insister sur une dimension à mes yeux essentielle pour valoriser les efforts de chacun au service du collectif et d'y ajouter que l'aptitude de notre organisation à évoluer, son attitude face aux changements, est conditionnée par la qualité des relations qui s'instaurent entre nous, par notre volonté de travailler ensemble.

J'ai pu, depuis déjà quelques mois à vos côtés, en mesurer les effets bénéfiques ; il nous faut donc sans vouloir paraphraser les propos de notre président dans son édito, garder le cap.

En ce qui me concerne, je sais que je peux compter sur vous et de la même façon, vous pouvez compter sur moi.

Je vous souhaite une excellente année 2017.

Brice AMAND,
Directeur Général

Dialogue et climat social

Un accord sur le contrat de génération* signé

La qualité du climat social est un facteur déterminant pour la qualité de vie au travail. Le dialogue social, au-delà du strict respect réglementaire, constitue une source de progrès en la matière.

Il s'agit de réunir les conditions favorables à un réel dialogue entre direction et salariés qui place l'Homme au cœur des préoccupations, avec l'objectif de développer l'autonomie et le sens donné au travail, dans une perspective commune de valeur ajoutée et de performance.

Là, s'ouvre un champ considérable d'innovation sociale en faveur d'un climat social apaisé et productif, de la qualité de vie au travail, l'articulation de la vie professionnelle et privée et l'implication des salariés dans une vision partenariale.

En ce sens c'est tout dernièrement que nous nous sommes retrouvés pour signer notre accord sur le contrat de génération.

* objectif du contrat de génération

Donner leur place à tous les âges dans l'entreprise, avec 3 objectifs majeurs :

- l'insertion durable des jeunes dans l'emploi,
- le recrutement et le maintien en emploi des seniors,
- la transmission des compétences et des savoir-faire dans l'association.



Signature, le 26 janvier 2017, du contrat de génération, avec de gauche à droite : M. Laurent BUISSET, délégué syndical CFDT, Mme Annie BULLERYAHEN, déléguée syndical SUD, M. Brice Amand, Directeur Général, Mme Claire DEGON, Directrice des Ressources Humaines.



Événement

Cérémonie des vœux 19 janvier 2017

Le jeudi 19 janvier, la belle salle de la Forge du Bol Vert a été le cadre de la présentation des vœux du Président Bernard Collin au nom du bureau et des administrateurs. Il y a accueilli les personnalités, membres de l'association, usagers et salariés.

Extraits du discours du président :

« 2015 et 2016 furent des années difficiles, dures qui ont marqué la vie de notre Maison, qui nous ont secoués, attristés mais aussi soudés : tous ensemble, nous avons réussi à maintenir le cap. En juin 2016, après plusieurs années de rapprochement de travail de préparation, l'association Alter Egaux qui devait devenir notre partenaire, abandonnait unilatéralement notre projet de fusion. Le conseil d'administration en a pris acte le 27 octobre. Mais ! la modernisation de nos statuts est toujours en route au Conseil d'État et nous attendons le moment où nous pourrions annoncer la naissance officielle de « TRAITS d'UNION ». L'année 2016 fut également pour notre association une année de réduction importante des moyens qui nous sont alloués. Ceci a automatiquement conditionné une réorganisation de notre façon de travailler afin d'optimiser nos moyens, notre fonctionnement et de réorienter notre offre de service. »

Le Président Bernard Collin a présenté les excuses de plusieurs personnes, notamment de Madame Geneviève Mannarino, vice-présidente du conseil départemental qui nous avait rendu visite le 14 septembre 2016, de Monsieur Mickael Hiraux et Madame Carole Devos conseillers départementaux, de Monsieur François Louvegnies, maire de Trélon, de Madame Eléonore Mariani chargée de mission pour le développement social durable à la Communauté de communes du Sud-Avesnois.

De nombreuses personnalités étaient présentes : Monsieur Rémy Pauvros, député de la 3ème circonscription du nord, Monsieur Christian et Monique Marquet, maire-adjoint de Fourmies, Monsieur Benoit Wascot conseiller régional représentant Monsieur Xavier Bertrand président du Conseil régional Hauts de France, Monsieur J-L Perat président de la communauté de commune du Sud-avesnois, Madame B. Grandin, représentant Vincent Justice, maire d'Etroeungt, Monsieur Frédéric Legrand commandant de la communauté de brigades de la gendarmerie de Trélon-Sains-du nord et de Monsieur l'adjudant Cyrille Wagret, nos autorités de contrôle, nos financeurs, nos partenaires associatifs dont l'ADAR et Monsieur Daniel Leroux, nos voisins de la rue Salengro, l'EHPAD, le foyer Claude Jourdain, Madame Séverine Leschaeve, secrétaire du CE...



Arrivée du nouveau Directeur Général, Monsieur Brice Amand,

« Notre nouveau directeur a pris ses fonctions en mai 2016 et il a rapidement évalué nos ressources, nos faiblesses. Le Conseil d'Administration lui a donné un certain nombre de missions prioritaires. Il a su piloter et fédérer l'action de nos pôles et services en une période de restriction : merci Monsieur Amand d'avoir parfaitement intégré le message et rallié les directeurs à votre action.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières et je ne puis que saluer le travail incessant de notre directeur pour aller chercher TOUTES les économies possibles dans notre fonctionnement mais aussi avec l'ensemble de nos fournisseurs, de nos prestataires. »

Le patrimoine de l'Association

« Notre très important patrimoine immobilier est désormais sous un contrôle étroit. Rappelez-vous : nous en avons pleinement pris conscience lors de la validation de notre agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) qui va nous engager pendant neuf années dans des travaux pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Notre association possède un ensemble immobilier important et malheureusement ancien, un patrimoine historique faisant partie du paysage de l'Avesnois.

Notre programme est lourd : travaux d'entretien, travaux de mises aux normes, travaux de modernisation, travaux de rénovation des réseaux d'eau, de chauffage, d'électricité, dans un contexte d'économie et de transition énergétique. Et si nous comptons sur une équipe logistique compétente qui nous permet de réaliser en interne de nombreux chantiers, les entreprises locales sont également des partenaires permanents : je les remercie.



La mise en place de cette Commission patrimoine et grands travaux en novembre 2016 s'avérait indispensable pour rationaliser et optimiser ce patrimoine. Nous avons commencé le travail et je remercie les élus du territoire qui nous ont prodigué leurs conseils en la matière. »

La vie associative et la communication

« Notre association a récemment accueilli des dizaines de nouveaux membres qui sont nombreux aujourd'hui : merci de nous avoir rejoints et de nous soutenir. Avec les administrateurs-délégués, un contact constant et une communication sont assurés entre le Conseil d'Administration, la Direction, les Pôles et les établissements à travers les Conseils de la vie sociale, notre bulletin de liaison, Trait d'Union et notre Site Internet. »

Nos valeurs

« Je vous rappelais en janvier 2015 et vous rappellerai sans cesse que l'union fait la force. Je vous rappelle souvent que votre métier exceptionnel allie compétence et cœur et que pourtant en ce moment on vous parle surtout de rationalisation, de mutualisation, de plan d'amélioration de la performance, de compétitivité, ... !

La qualité de l'accueil de nos usagers et l'emploi demeurent cependant au centre de nos préoccupations quotidiennes. Il ne faut pas baisser les bras, ne pas se replier sur soi. Il faut tenir bon. Grâce aux efforts de chacun et en s'imposant une profonde réorganisation qui est en marche, l'association s'est donné les moyens de ne procéder à aucun licenciement et sa situation financière est bonne ! Que notre établissement par ses activités et les emplois qu'il procure continue à rayonner dans Trélon dans la région Hauts de France.

Je pense également en ce début d'année à tous ceux qui sont absents aujourd'hui parce que frappés par la maladie, qui ont été touchés par des deuils, des événements familiaux graves. Je les associe à vous tous et à vos familles : je vous présente au nom du Conseil d'Administration de la Maison des Enfants mes vœux 2017 les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement, de réussite. Prenez bien soin de vous, je vous remercie de votre attention. »

Retrouvez l'intégralité du discours du Président dans le site associatif : www.lamaisondesenfants.org

Les retraités et médailles du travail

« Nos retraités et nos médaillés du travail sont le symbole de notre professionnalisme, de notre savoir-faire. »
déclare le président Bernard Collin.

Sur la photo ci-contre, de gauche à droite :

- Thierry Collinet, médaillé vermeil,
- Brice Amand, Directeur Général,
- Christine Berhuy, retraitée,
- Chantal Gouineau, médaillée or et retraitée,
- Marie-Claude Labarrière, retraitée,
- Katty Dovale, retraitée,
- Catherine Gondoin, médaillée Vermeil,
- Nathalie Leclercq, médaillée vermeil.



Sans oublier Marie-Claude Duchatel et François Monvoisin, tous deux retraités et médaillés grand or qui n'ont pu être présents ce jour.



Les travaux de l'association : cru 2016

En 2016, l'équipe des travaux a réalisé un nombre de chantiers remarquable. Retour sur un an d'activités dans les poussières de plâtre et les coups de marteau.

Le bruit et la poussière n'ont certainement pas manqué en 2016. Mais ce qu'on retient surtout, en rencontrant les ouvriers du pôle, ce sont la bonne humeur et l'énergie qui marquent les visages et les esprits.

Monsieur Divry, chef des travaux, en établissant une liste des principales réalisations, met son équipe en avant : « Ce sont des professionnels à part entière, il n'y a qu'à voir la qualité de leurs ouvrages ». Dans les quelques travaux présentés ici, certains sautent aux yeux, comme la rénovation du SESSAD de Fourmies ou la cour du Foyer des Rouets. Mais la plupart du temps, le labeur a lieu en coulisse loin des yeux et des regards et les réalisations, bien qu'indispensables, restent méconnues.

Aux chantiers de l'année, s'ajoutent les entretiens réguliers. Ces remises en état des locaux se multiplient sur les 91 bâtiments qu'occupe l'association ce qui représente inévitablement beaucoup de temps de travail.

On pourrait croire à voir la liste que 2016 a été exceptionnelle... Pourtant non, chaque année, l'équipe des travaux démontre la même efficacité. L'investissement et les réalisations de ce service représente une valeur incontestable qui contribue à préserver le patrimoine de l'Association.

L'équipe d'entretien et travaux, une mécanique bien huilée !

1. Jean-Jacques DIVRY
2. Benoît BLANVILLE
3. Thierry COLINET
4. Jean-Albert DEBIEVE
5. Jean-Pierre JOUNIAUX
6. Pascal LAMBRET
7. Olivier PETRISOT
8. Olivier SCULFORT
9. Patrice SOISSONS
10. Damien SOUFFLET
11. Patrice TASSOUT
12. Dominique VAN DE POEL
13. Jean-Jacques LOZÉ



Ci-dessus, création et mise au normes dans la cuisine centrale
Ci-dessous, travaux de rénovation dans l'infirmierie.



Ci-dessus, la salle Zen du château de l'ESAT
À gauche, la pataugeoire de la salle de psychomotricité sur le site de la Huda
Ci-dessous, la lingerie Huda : même endroit à deux stades d'avancement des travaux.



Cuisine centrale HUDA <i>Création - Mise aux normes</i>	Création d'une réserve alimentaire et d'une zone de stockage. Maçonnerie de cloisons, pose de menuiseries, pose de faïence murale, peinture, installation de détection incendie. En circulation, pose de porte coupe-feu.
Salle de traite ESAT <i>Réaménagement de la salle Extension</i>	Création d'un sas extérieur isolé avec pose de porte de garage, création d'une ouverture dans maçonnerie, faïence, peinture et caniveau. Réaménagement du local des tanks en local de stockage + création d'un sas isolé.
Machu Picchu Huda <i>Pose des plinthes</i> <i>Remise en sécurité pour Commission de Sécurité</i>	Pose de plinthes carrelage sur l'ensemble des unités, travaux de remise en sécurité et finitions pour passage de la Commission de Sécurité.
Ferme ESAT <i>Mise en sécurité</i>	Travaux de mise en sécurité par réfection de la clôture, mise en place de canalisations, vidage et pompage et pose de rails de sécurité.
Infirmierie Huda <i>Travaux de rénovation</i>	Réfection des revêtements muraux et des plafonds, réfection des peintures, fabrication de meubles de bureau.
Château ESAT <i>Salle zen</i>	Réfection complète, doublage des murs, réparation des fenêtres avec pose de nouvelles crémones, pose d'un revêtement mural, pose d'un revêtement de sol (lames PVC) et réfection des peintures.
Étrœungt ESAT <i>Réfection complète</i> <i>Vestiaire</i>	Pose de cloisons PVC, pose de blocs porte PVC, fabrication et mise en place d'un meuble lavabo, réfection électrique, réfection des peintures.
SESSAD Fourmies <i>Finitions des salles et extérieur</i>	Revêtement mural, réfection des peintures, remise en propreté de la cour et clôture.
Salle psychomotricité Huda <i>Réfection salle pataugeoire</i>	Réfection des murs et plafond, pose de revêtement mural, pose de plinthes, réfection des peintures et plomberie.
Lingerie Huda <i>mise aux normes</i>	Travaux de mise aux normes et sécurité, restructuration complète du bâtiment.
Château Huda <i>Réseau eau potable</i>	Travaux de démontage de l'ancien réseau dans le château d'eau, création d'un grand puisard, reprise des canalisations, pose de vannes de coupure.
ROUETS Fourmies <i>Parking</i>	Maçonnerie de murs de soutien, réparation des murs cour intérieure et coffret gaz.



Création de l'Équipe Mobile inter-associative du Hainaut Cambrésis

En 2015, dans l'esprit du rapport Piveteau, l'ARS Hauts- de - France lance un appel à projet régional pour la création de quatre équipes mobiles pour enfants et adolescents en situation complexe, adossées à un internat en IME ou ITEP *

Ce projet s'adresse aux enfants et adolescents des zones de proximité du territoire de santé du Hainaut Cambrésis : Avesnois, Cambrésis, Sambre, Valenciennois. L'objectif est d'éviter les ruptures de parcours des usagers et les orientations en Belgique.

« N'avoir plus aucune solution d'accompagnement, pour une personne en situation de handicap dont le comportement est trop violemment instable ou le handicap trop lourd, et dont en conséquence « personne ne veut plus », c'est inadmissible et cela se produit ». in-rapport de Jean-Louis PIVETEAU (Conseiller d'État), 2014.

Pour répondre à cet appel trois associations décident de collaborer ensemble. Il s'agit de l'AFEJI (ITEP de Louvroil) porteur du projet, l'APAJH (IME Le Bois Fleuri à Le Cateau) et l'association la Maison des Enfants (IME). Leur but est de conjuguer leurs moyens humains et techniques ainsi que leurs compétences et expertises. Ces trois associations se retrouvent autour de mêmes valeurs : le respect de la personne et du citoyen, la valorisation de la personne et sa place dans la société.

Anne Denis, éducatrice spécialisée exerçant sur un temps de jour IME, a été retenue pour faire partie du projet.



En octobre 2016, l'ARS ayant retenu le dossier, l'équipe Mobile est mise en place. Elle est constituée, à l'échelle du Hainaut Cambrésis, d'un chef de service (0,50 ETP), d'une psychologue (0,50 ETP), d'un médecin psychiatre (0,30 ETP), de 4 ETP d'éducateurs et d'une secrétaire (0,57 ETP).

Le projet s'oriente sur l'accompagnement de jeunes de 3 à 20 ans en situation de handicap reconnue par la MDPH, pris en charge dans un établissement ou service médico social.

Il s'articule autour de 3 axes :

- la réponse aux besoins de jeunes en situation complexe ;
- l'appui aux professionnels ;
- la dimension de coordination/réseau/ressources territoriales.

Interpellée sur une situation, l'équipe rencontrera les professionnels de la structure afin d'apporter un regard, une réflexion extérieurs et pourra envisager si nécessaire des interventions.

Elle mettra alors en place un Projet d'Accompagnement Individualisé Renforcé, en annexe du projet de l'enfant déjà élaboré.

Dans le cadre d'un besoin de distanciation, l'Équipe Mobile sera en capacité de proposer des périodes d'hébergement, de courte durée, programmées sur trois places d'internat dédiées dont une à l'IME de Trélon (Foyer La Casita). Ces accueils de nuit devraient se faire en dernier recours et de façon exceptionnelle.

* ITEP : Institut thérapeutique éducatif et psychologique



Le SAVS : favoriser le maintien en milieu ordinaire

Dans les années 80 certaines personnes en situation de handicap quittent progressivement les foyers, admises au C. A. T. [actuel ESAT] et dépourvues de liens familiaux ou vivant des situations familiales problématiques, ne cessent de progresser.

Toutefois cette aspiration à une insertion ou l'impossibilité des services existants d'assu-

Le projet de création d'un service d'accompagnement du nord, voit ainsi le jour en 1997. La genèse de la création du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale [SAVS] dont l'existence est aujourd'hui confortée par les avancées législatives issues de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des personnes handicapées, et en particulier de structure.

Le SAVS accompagne à ce jour 50 personnes en situation de handicap. Cette décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Cet accompagnement assuré par une équipe éducative constituée de 3 éducateurs spécialisés est appelé à connaître dans le cadre du Contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens [CPOM] pour la période 2016/2018.

Le travail des professionnels a pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration notamment de leurs liens familiaux, sociaux ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Cette démarche implique :

- l'évaluation des besoins et des capacités ;
- l'identification de l'aide à mettre en œuvre et de conseils personnalisés ;
- le suivi et la coordination des actions ;
- une assistance, un accompagnement quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale ;
- le soutien des relations avec l'environnement familial et social ;



L'équipe du SAVS en réunion ; Laurence Guislain, chef de service, Thérèse Wasielewski, Annie Bulleryahen toutes trois éducatrices spécialisées.

Le travail de l'équipe du SAVS participe ainsi à la diversité des modes d'accueils en proposant une alternative à la vie en collectivité par le développement de l'accompagnement en milieu ordinaire. Il implique un cadre partenarial entre les différents acteurs territoriaux qui concourt à l'amélioration de la qualité

des personnes en situation de handicap foyers d'hébergement pour vivre le nombre personnes externes à ces ESAT] et dépourvues de liens familiaux problématiques, ne cessent de progresser.

à un maintien en milieu ordinaire se heurte à l'impossibilité des services existants d'assurer un accompagnement social.

Le projet de création d'un service d'accompagnement du nord, voit ainsi le jour en 1997. La genèse de la création du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale [SAVS] dont l'existence est aujourd'hui confortée par les avancées législatives issues de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des personnes handicapées, et en particulier de structure.

Le SAVS accompagne à ce jour 50 personnes en situation de handicap. Cette décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Cet accompagnement assuré par une équipe éducative constituée de 3 éducateurs spécialisés est appelé à connaître dans le cadre du Contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens [CPOM] pour la période 2016/2018.

Le travail des professionnels a pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration notamment de leurs liens familiaux, sociaux ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Cette démarche implique :

- l'évaluation des besoins et des capacités ;
- l'identification de l'aide à mettre en œuvre et de conseils personnalisés ;
- le suivi et la coordination des actions ;
- une assistance, un accompagnement quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale ;
- le soutien des relations avec l'environnement familial et social ;



Pierrette Huret, secrétaire du service.

à la diversité des modes d'accueils en proposant une alternative à la vie en collectivité par le développement de l'accompagnement en milieu ordinaire. Il implique un cadre partenarial entre les différents acteurs territoriaux qui concourt à l'amélioration de la qualité



Le CVS un outil éducatif au service des jeunes du PEF

Depuis la loi de janvier 2002 le législateur a rendu obligatoire la mise en place des modalités d'association et de participation des usagers afin de donner un avis et d'émettre des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur l'organisation intérieure, la vie quotidienne, les activités, les projets de travaux et d'équipements ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge.

Le Conseil de la vie sociale [CVS] constitue un de ces cadres de participation. Il est composé de représentants des personnes accueillies, des personnes titulaires de l'exercice de l'autorité parentale ou de représentants légaux de mineurs et des représentants du personnel de l'établissement ou du service. Depuis 2003 le PEF a mis en place un CVS afin de répondre au cadre légal. Les élections des membres sont organisées démocratiquement sur l'ensemble des unités éducatives avec une information et des explications préalables sur le rôle et les attentes des élus.



Comme l'attestent les photos, l'implication des représentants des jeunes ne manque pas de dynamisme !

Y siègent actuellement deux représentants de jeunes par unité soit 18 usagers, des représentants du personnel des services ainsi que les administratrices déléguées de l'association. Le CVS se réunit trois fois par an avec un ordre du jour préparé en amont. Son règlement de fonctionnement comme ses comptes rendus sont affichés sur un panneau d'information dédié dans chaque unité éducative.



Les sujets évoqués portent principalement sur des points d'amélioration des conditions d'accompagnement des jeunes, sur la mise en place de projets émanant des jeunes comme celui relatif à la citoyenneté abordé lors de la séance du 23 novembre 2016.

Il arrive que des personnes extérieures au CVS soient invitées pour donner une information sur une question précise telle que les travaux au sein des bâtiments.



Élève en difficulté : quelles réponses. . .

Pourquoi un enfant scolarisé en milieu ordinaire est-il orienté en IME ? Quelles en sont les raisons ? Quelles démarches doit-on suivre ? Autant de questions auxquelles Monsieur André, enseignant référent du secteur, a bien voulu nous répondre.



Monsieur Guy ANDRÉ, enseignant référent, veille à la continuité et à la cohérence des actions pédagogiques, éducatives, thérapeutiques, rééducatives et sociales menées auprès des élèves handicapés. Il assure un lien permanent entre les parents, l'équipe pluri-professionnelle de l'établissement d'accueil et la MDPH.

1. Au sein de la classe, quelles sont les observations qui permettent de dire qu'un élève est en difficulté ?

Il y a 3 éléments essentiels :

- un écart de l'élève par rapport aux attendus scolaires et comportementaux de sa classe d'âge
- l'enfant n'a plus un positionnement d'élève
- l'enfant est en souffrance : non désir de venir à l'école, ne fait plus rien, pleure, ne s'implique plus au niveau de l'école et parfois apparition de maux psychosomatiques.

2. Comment réagit alors l'école ?

Dans un premier temps, l'enseignant et/ou la directrice interpellent de manière formelle ou informelle les parents des difficultés, plusieurs fois si nécessaire.

Dans un deuxième temps, plusieurs adaptations de droit commun sont mises en place :

- RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté
- PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative
- PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé

(plus d'informations sur ces adaptations sur le site internet de la Maison des Enfants rubrique actualités)

3. Si toutes ces adaptations ne fonctionnent pas, que se passe-t-il ?

Une réunion éducative est programmée réunissant : le psychologue scolaire, les parents, l'intervenant RASED, l'enseignant, la direction de l'école. Au cours de celle-ci, il est décidé :

soit d'attendre encore un peu et de poursuivre les adaptations

soit de mettre en place un type de compensation plus important nécessitant un dossier MDPH. Dans ce cas, l'équipe éducative donne un avis sur le type de compensation : AVS, SESSAD, ULIS école ou IME. Des documents tels que le GEVA-SCO, les rapports scolaires, des productions de l'élève sont alors envoyés à l'enseignant référent qui ouvre un dossier sur l'enfant.

4. Quel est le rôle des parents, de l'enseignant référent dans l'élaboration du dossier MDPH ?

Suite à la réunion éducative, ce sont les parents qui doivent prendre contact avec l'enseignant référent. Celui-ci va les aider et les conseiller pour la complétude du dossier et le type de compensation à demander au vu des différents documents envoyés par l'école. Le dossier est ensuite monté et envoyé par les parents car celui-ci concerne l'enfant et non l'élève.

5. Et si les parents ne contactent pas l'enseignant référent ?

De manière concertée, l'équipe éducative scolaire en relation avec l'enseignant référent essaie de faire venir les parents dans le bureau de l'enseignant référent. Cependant les parents ne sont pas dans la contrainte de faire un dossier de compensation c'est un choix librement consenti. C'est alors à l'enseignant référent de trouver les arguments objectifs pour les convaincre (exemple : visite de l'IME...).

Quel type de compensation (AVS, SESSAD, ULIS, école ou IME) en fonction de quelles difficultés observées, c'est ce que nous verrons dans le prochain numéro du « Trait d'Union ».



Le ROTARY Club, partenaire reconnaissant

Le Rotary Club de Fourmies-Hirson-Vervins et l'Association « la Maison des Enfants » de Trélon se sont rencontrés ce mercredi 4 janvier pour consolider leur partenariat entamé depuis plusieurs années et l'inscrire dans un projet de convention en cours de signature.

A cette occasion Le Rotary Club de Fourmies-Hirson-Vervins, représenté par messieurs Lambin, Marquet et Raclot, a remis un chèque de 800 euros à messieurs Bernard Collin et Brice Amand, respectivement Président et Directeur Général de l'Association la Maison des Enfants. Ce don vient récompenser la qualité de travail des jeunes de l'Institut Médico-Professionnel [IMPro] situé à Fourmies, qui, chaque année, assurent la réalisation et l'installation de la décoration permettant de mettre en valeur les orchidées des divers producteurs lors de l'exposition internationale « Orchidées et Chocolat » organisée par le rotary Club, qui se tient chaque année depuis 8 ans à hippodrome de La Capelle.

Ce partenariat offre la possibilité à ces jeunes en situation de handicap de développer de réelles capacités dans les apprentissages professionnels, en vue de les préparer à l'exercice d'une activité professionnelle en milieu ordinaire ou protégé.

Ce don contribuera au financement des différents projets de formation des jeunes accueillis par l'IMPro : équipements des locaux, renouvellement et achat de matériel informatique, pédagogique, technique, moyens de transport... ; les deux associations se retrouveront fin février pour sceller ce partenariat par la signature d'une convention.



De gauche à droite : M. Brice AMAND, Directeur Général de l'Association la Maison des Enfants, M. LAMBIN, du Rotary Club, M. Bernard COLLIN, Président de l'Association la Maison des Enfants, Mme Anne-Claude LINÉ, Secrétaire de l'Association la Maison des Enfants, M. Jean-Yves Charbonnier, Trésorier de l'Association la Maison des Enfants.

Actions solidaires pour les enfants de l'Unité d'Enseignement

Depuis plusieurs années, des élèves de l'Unité d'Enseignement répondent à l'appel de l'Association Avesnes Générosithon afin de récolter des fonds pour le Téléthon.



Vente de viennoiserie pour le Téléthon

Pour la sixième année consécutive, des élèves de différentes classes ainsi que Mélanie Bourdin, enseignante, donnent de leur temps personnel pour vendre des viennoiseries dans le magasin Carrefour Market d'Avesnes toute la journée du samedi (journée officielle du Téléthon). Cette année, Jean-Marie Painchart, éducateur de l'IME s'est associé à l'action.

Depuis deux ans, les élèves de la classe externée de Laurence Watteau vendent, sur leurs temps de présence au collège, des peluches aux collégiens lors des récréations.

A travers ces actions, les élèves sont sensibilisés à la maladie, la recherche et font preuve de générosité et de solidarité.



Distribution d'un diplôme aux élèves ayant participé aux différentes actions lors de la cérémonie de remerciements organisée par l'Association Avesnes Générosithon.

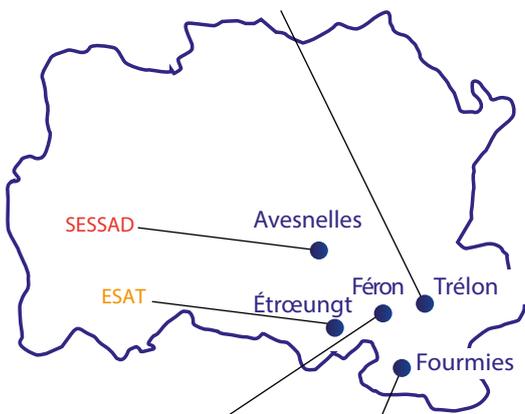
Le Patrimoine de l'association

La première réunion de la commission patrimoine a eu lieu le 25 novembre dernier, à l'initiative du Président Bernard Collin. Brice Amand y a présenté de façon exhaustive l'immobilier associatif devant les administrateurs et cadres présents.

La tâche est conséquente : l'Association dispose de 91 bâtiments totalisant une surface de plus de 22 000 m² (hors terrains et serres). Ceux-ci sont répartis sur les 3 pôles éducatifs et le pôle Logistique et cinq communes - cf. carte ci-dessous.

La commission, directement liée au conseil d'administration, sous la direction du Président de l'Association, appelle à réfléchir sur l'affectation et l'utilisation des locaux, sur la hiérarchisation des travaux d'adaptation et de transformation et sur le programme d'économies énergétiques.

- IME
- Unité d'Enseignement
- SAVS
- Foyer logement
- ESAT
- MECS
- GARAGE et bureaux



- ESAT
- Foyer d'hébergement
- Foyer pour personnes vieillissantes
- IMPro
- SESSD
- ESAT
- SAAMAD
- Foyer des Rouets
- Foyer des Marais



De haut en bas :
 Site de la Huda, Trélon
 Site du Pont de Sains, Féron
 Site du Bol Vert, Trélon
 Site de l'IMPro et Foyer des Rouets, Fourmies

L'agenda

- 27 février** : signature de la convention partenariale avec le Rotary Club
- 18 avril** : chasse à l'oeuf de la MECS
- 7 et 8 mai** : portes ouvertes de l'ESAT à la Ferme du Pont de Sains
- Assemblée des Pôles** : elles auront lieux toutes trois au Bol Vert, de 14h à 17h.
 - 12 mai** : assemblée du Pôle Médico-Social Adulte
 - 19 mai** : assemblée du Pôle Médico-Social Enfance
 - 23 mai** : assemblée du Pôle Enfance et Famille
- 13 juin** : portes ouvertes de l'IMPro, à partir de 14h
- 27 juin** : fête de l'Unité d'Enseignement sur le site de la Huda
- 28 juin** : tournoi de football organisé par le Pôle Enfance et Famille
- 20 juillet** : kermesse de la MECS



Le comité de rédaction du Trait d'Union vous souhaite une très bonne année !

